



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2016-016**

**\* \* \***

**Objet :**

**Budget de la commune.  
Compte Administratif 2015  
Affectation du résultat 2015**

Délibération affichée le :

**L'an deux mille seize et le vingt-deux mars à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno — LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCHE Christine – CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

**Pouvoirs :** BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - FALZON Serge à LEROY Annie - POURTIER Jean Luc à COLOMBIER François - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle – EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie  
Convocation du 15 mars 2016

Mme Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint au Maire délégué aux finances, informe les membres du conseil municipal que :

- La section d'exploitation du Compte Administratif 2015 a été arrêtée avec un excédent de 884 551,99 € et la section d'investissement avec un déficit de 531 741,11 €

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint au maire délégué aux finances, propose d'affecter l'excédent de la section d'exploitation comme suit :

- 197 656,01 € en section d'exploitation au C 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 686 895,98 € en section d'investissement au C 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

➤ **ACCEPTE** l'affectation mentionnée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.